



# TCHAT' OUILLON

*Bulletin municipal mai 2017*

## *Le mot du maire*

Permettez- moi de vous adresser, en ce début mai, ce brin de muguet, avec mes souhaits de bonheur.



En effet le printemps s'installe avec ses fleurs multicolores qui éclosent dans notre village et, parmi elles, la salle des fêtes, en cours de travaux, ne dépare pas avec ses nouvelles couleurs gaies et vives qui donnent déjà un « tempo » d'optimisme et de renouveau à cette réalisation.

Ces travaux de rénovation et d'agrandissement se déroulent de façon satisfaisante ; il y a tout lieu de penser que le calendrier d'exécution sera respecté et qu'au mois d'août, le bâtiment et les abords, avec forum, gradins et nouveau parking, seront terminés et opérationnels.

En cette période électorale, vous serez nombreux à vous rendre à la mairie et vous constaterez par vous-mêmes l'avancement des travaux.

A propos d'élections, il convient de noter le civisme de notre commune, avec une participation au premier tour des élections présidentielles de 87 %. Nul doute que le deuxième tour et les prochains scrutins avec les élections législatives de juin auront autant de succès et que la vie démocratique continuera de s'épanouir à Ouillon.

Une pensée, enfin, pour les personnes malades que nous souhaitons assurer de notre soutien. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Je vous laisse donc découvrir les dernières infos communales à travers ce nouveau Tchat'Ouillon, en vous rappelant que, parfois, pour répondre efficacement à nos missions, nous avons besoin de la participation et de l'adhésion du plus grand nombre, par exemple pour la matinée éco-citoyenne, pour la mise en place du PCS (plan communal de sauvegarde) ou pour l'organisation des TAP (temps d'activités périscolaires), votre présence, votre participation et vos propositions sont les bienvenues !

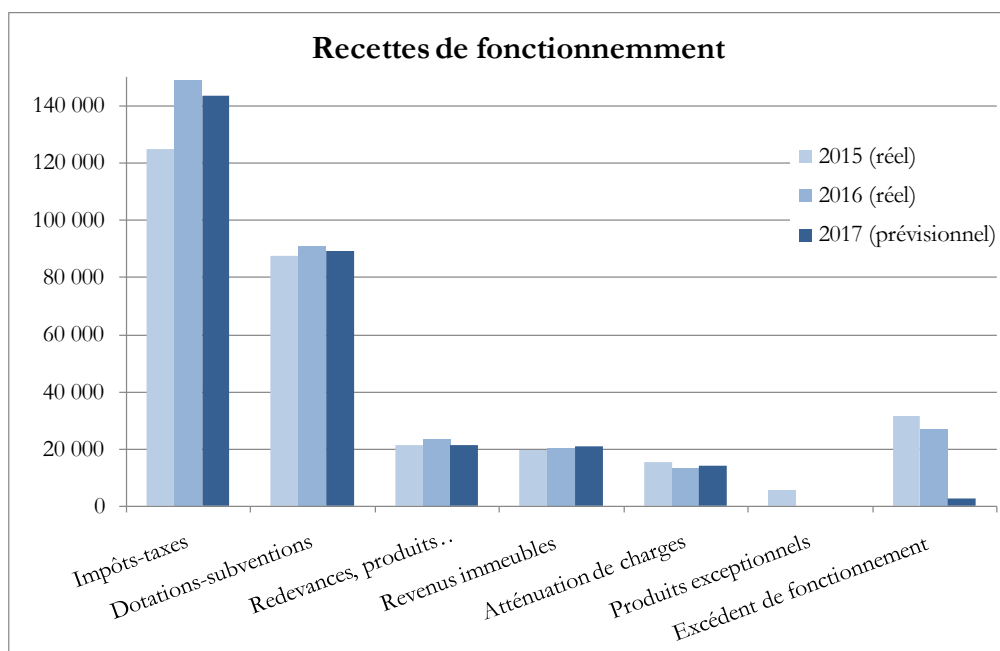
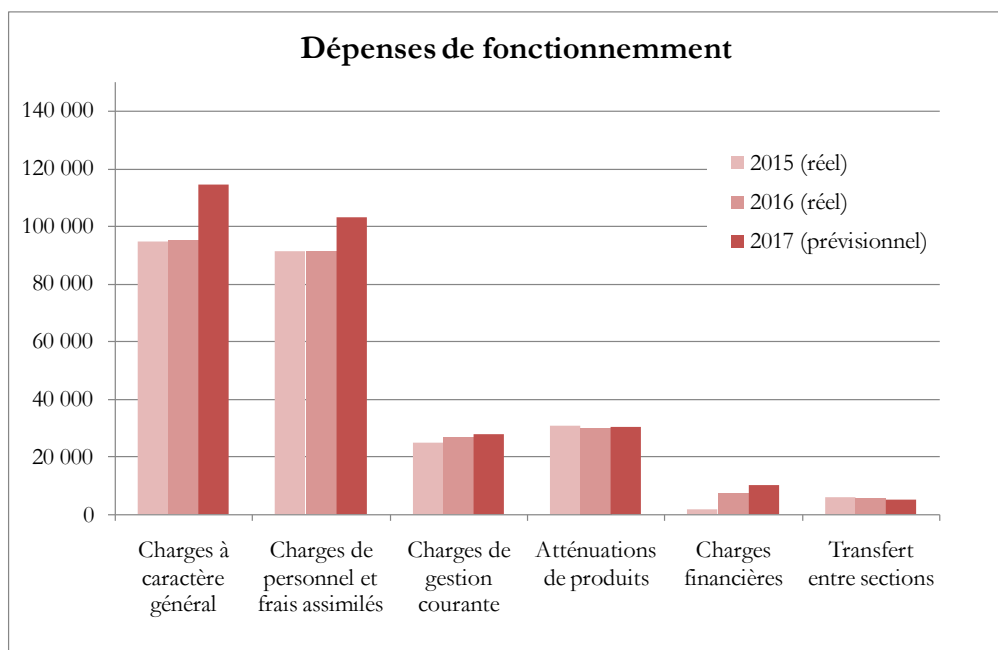
Merci d'avance et bonne lecture !

# Informations budgétaires

## - Compte administratif 2016 & Budget primitif 2017

L'excédent de fonctionnement pour l'exercice 2016 s'élève à 67 572,58 €.

Par rapport à l'exercice 2015, les dépenses de fonctionnement affichent une relative stabilité; à noter que le poste charges financières représente les paiements d'intérêts des emprunts contractés pour le financement de la rénovation et de l'extension de l'école. Côté recettes de fonctionnement, des changements apparaissent en termes de dotations et concours puisque la tendance baissière de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes se confirme (-10K€ sur un an) tandis que nous bénéficions *a contrario* d'une revalorisation de la dotation de solidarité rurale (+9K€) liée à notre changement de classification ("commune cible").

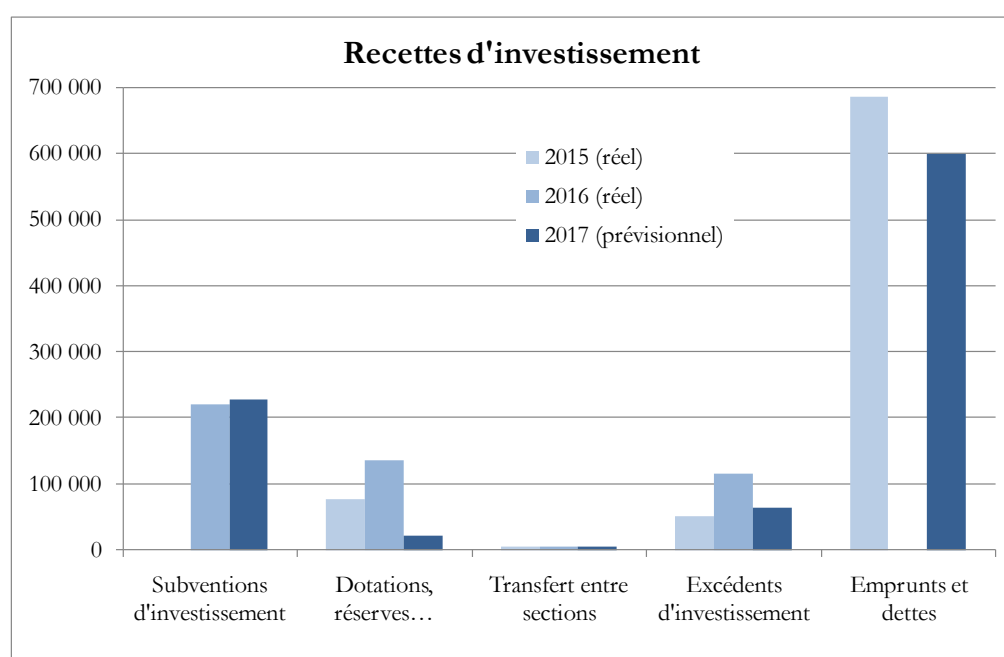
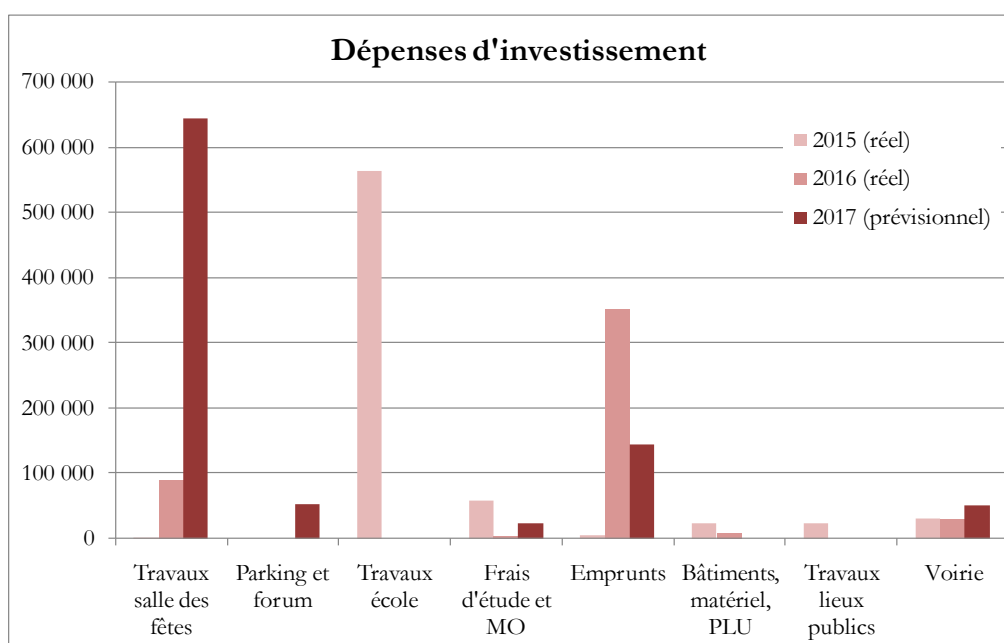


La section investissement est en excédent de 465,63 € à la clôture de l'exercice 2016.

Par rapport à l'exercice 2015, les dépenses d'investissement sont en diminution puisque le projet de l'école a été livré en août 2015, elles intègrent essentiellement le remboursement du capital des emprunts à court terme contractés dans le cadre de ce projet, ainsi que les premières dépenses engagées pour la rénovation de la salle des fêtes et les travaux de voirie effectués en 2016.

Les recettes d'investissement se composent principalement de dotations et subventions d'investissement, en l'occurrence du fonds de compensation de la TVA et des concours du département dans le cadre des contrats territoriaux signés avec les communes pour soutenir financièrement leurs opérations d'investissement.

Pour **2017** le budget primitif d'investissement se monte à 920 549,28 €, du fait de la poursuite du projet de réhabilitation de la salle des fêtes, alors que le budget primitif de fonctionnement a été fixé à 292 033,27 €.



## - Taux des taxes directes municipales

Pour cette année, le conseil municipal n'a pas voté d'augmentation des taxes directes locales communales. Vous constaterez néanmoins que le taux de la taxe d'habitation a fortement baissé. Ceci est dû aux modifications fiscales liées à la création de la nouvelle communauté de communes Nord-Est Béarn, désormais soumise au régime de la fiscalité professionnelle unique, qui implique un prélèvement d'une partie de la taxe d'habitation par l'échelon intercommunal; ce prélèvement étant reversé aux communes sous forme de dotation.

	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
<b>2016</b>	14,74%	5,89%	30,92%
<b>2017</b>	7,78%	5,89%	30,92%

En fonction de l'évolution des montants des différentes dotations allouées dans les années à venir, nous déciderons s'il est pertinent de revoir ces taux de taxes directes locales.

## Travaux

### - Salle des fêtes

Les travaux de couverture et de menuiserie extérieure sont terminés depuis fin avril. Les bardages en couleur s'achèveront fin mai.

Les travaux intérieurs suivent leurs cours. Pour le bâtiment neuf, les plâtres, les plafonds et les cloisons sont terminés.

Les travaux d'électricité, plomberie et chauffage sont bien avancés. L'entreprise de carrelage a débuté ses travaux le 04 mai. Les travaux de peinture commenceront à compter du 15 mai. Dans la grande salle et la bibliothèque, le système de sécurité incendie est en cours de réalisation. Suivront ensuite les travaux d'isolation et de plafond de ces deux salles.

Les travaux extérieurs sur le forum et le parking se dérouleront de fin mai à fin juin.

La date de fin des travaux est toujours prévue pour fin juin et nous restons vigilants sur le suivi du chantier afin de terminer dans les délais.



## Nouvelles des associations

### - Etoile sportive ouillonnaise

Le printemps est là, il fait bon se retrouver dehors ! L'ESO vous invite à un tournoi de pétanque le dimanche 14 mai.

Pour permettre au plus grand nombre de participer dans la bonne humeur, les inscriptions seront gratuites. Les « chasseurs de lots » seront peut-être déçus car le tournoi ne sera pas doté. Seule l'envie de jouer pour le plaisir sera nécessaire.

Les équipes seront en doublette (deux joueurs avec trois boules chacun) ou en triplète (trois joueurs avec deux boules chacun).

Inscriptions sur place en face de l'église à 14h00, et premières parties à 14h30.

Buvette sous le parasol, ceux qui ne joueront pas seront les bienvenus pour commenter et bavarder.

Annulation en cas de pluie.

## - Association des parents d'élèves

Respect de la tradition: le carnaval des écoliers a eu lieu le dimanche 19 mars.

Costumés et grimés comme il se doit, petits (et plus grands) ont visité par un bel après-midi les quartiers de la commune. Les ouillonnais leur ont réservé un excellent accueil, qu'ils en soient ici remerciés !

Cette année, bénéficiant à la fois de la période électorale et d'une hypothétique grâce présidentielle à venir mais aussi des travaux à la salle des fêtes, san pancar n'a pas été jugé...Il s'en tire bien le bougre!



Le dernier trimestre sera fort chargé pour les élèves de l'école d'Ouillon.

En effet, parmi les divers projets entrepris en cette année scolaire et qui seront poursuivis d'ici début juillet, l'un d'entre eux connaîtra son apogée au cours du week-end des 3 et 4 juin 2017 puisque les élèves de cycle 3 se produiront au zénith de Pau dans le cadre d'un spectacle choral regroupant quarante-huit classes béarnaises : JAZZ IN SCHOOL. Une sortie pédagogique de deux jours sera organisée courant juin à Arette pour les cycles 2 et 3, puis nous retrouverons tous les enfants le 30 juin à la salle des fêtes d'Espéchede pour fêter avec eux l'arrivée des vacances !

## Informations

### - Tarifs du cimetière

Le conseil municipal a voté la mise à jour (simple conversion en euros) des concessions de terrain.

Pour les concessions renouvelables de 15 ans, réservées aux familles n'ayant pas l'intention d'implanter un caveau, surface limitée à 5m<sup>2</sup> au prix de 23€ du m<sup>2</sup>. Pour les concessions renouvelables de 50 ans, prix fixé à 30€ du m<sup>2</sup>: 5m<sup>2</sup> pour un caveau de 9 places, 4m<sup>2</sup> pour un caveau de 5 places, 2,40m<sup>2</sup> pour un caveau de 3 places.

Le règlement complet du cimetière est disponible en mairie et sur le site internet.

### - Plan particulier d'intervention

Le jeudi 1er juin 2017 dans la matinée, la préfecture organisera un exercice de type plan particulier d'intervention (PPI) du dépôt de munitions de SEDZERE.

Son but est de tester sur un incident fictif :

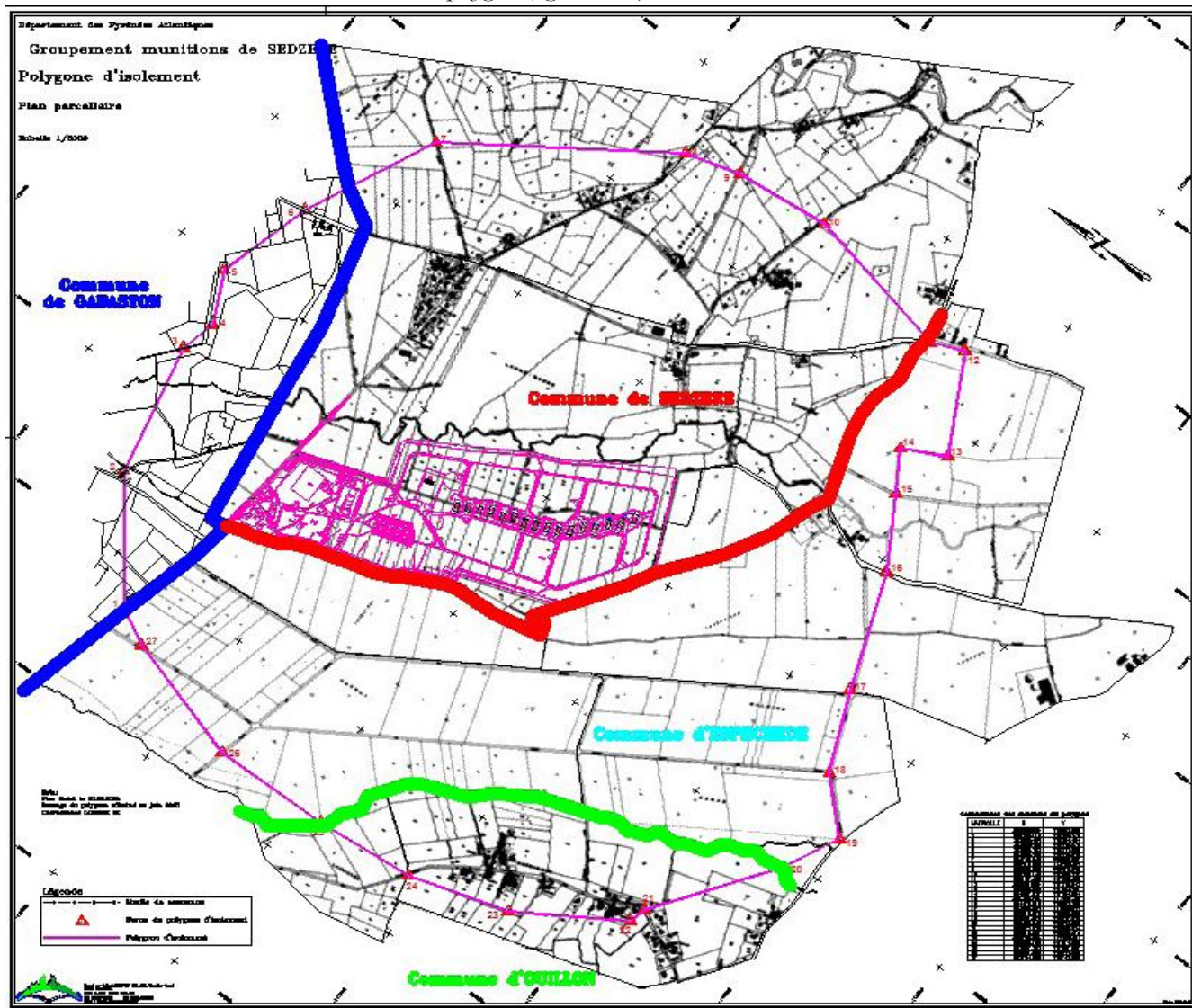
- les différentes mesures d'alerte, notamment la sirène,
- les mesures d'information des populations (diffusion en particulier sur France bleu 102.5 MHz),
- le blocage des routes conduisant dans le polygone par la gendarmerie et le conseil départemental,
- la réactivité des moyens de secours,
- la mise en place d'un poste de commandement des opérations à MORLAAS.

Chacune des mairies des quatre communes concernées devra s'organiser pour la diffusion de l'alerte, des consignes et pour être en mesure d'apporter de l'aide à la population (fictivement).

Les habitants de la zone concernée (chemin de Las Bigues) sont conviés, selon leur disponibilité, à appliquer les mesures décrites dans le DICRIM<sup>1</sup> d'OUILLON qui leur a été distribué en 2015. Ces habitants sont invités à transmettre à l'issue de l'exercice, à la mairie, leurs remarques concernant ces mesures d'alerte et d'informations afin d'amender éventuellement le PPI.

Cet exercice n'aura aucune incidence pour la vie quotidienne des habitants.

Plan du polygone (ligne violette) concerné dans le PPI.



## - Frelons asiatiques

L'apparition et l'expansion d'espèces invasives diverses (plantes, insectes...) suscitent des préoccupations croissantes sur un plan sanitaire mais aussi et, peut-être surtout, en termes de biodiversité au regard des multiples effets adverses qu'elles provoquent ou intensifient. Les frelons asiatiques en constituent l'un des exemples les plus connus à ce jour.

### *Entretien avec Lucien Cabanne, apiculteur ouillonnais.*

Les frelons asiatiques sont arrivés, il y a quelques années, avec des poteries provenant de Chine et se sont rapidement propagés et multipliés sur tout le territoire français ainsi que sur une large part de l'espace européen. Ils constituent une menace particulièrement forte pour les populations d'abeilles, déjà lourdement mises en danger par d'autres facteurs comme les pesticides, le développement de l'urbanisation etc.

<sup>1</sup> DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs.

Un nid compte environ 3 000 individus, dont 500 à 600 futures mères. Leur cycle est très marqué. Les frelons disparaissent en hiver - 90% d'entre eux meurent au cours de cette période - sauf les femelles fécondées qui partent se cacher dès début décembre dans des tas de bois, de paille, des greniers à l'abri du gel. Dans ce contexte, à l'automne, elles doivent se procurer beaucoup de protéines pour préparer la phase d'hibernation et les dégâts sont alors conséquents de septembre à novembre. Dès la fin des gelées, aux alentours de début mars, les jeunes mères ressortent, elles sont seules et commencent à fonder leur nid (de la taille d'une balle de tennis). Les reines, qui peuvent pondre des œufs donnant des mâles ou des ouvrières, élèvent elles-mêmes les ouvrières (c'est la nourriture qui en fait des reines). A cet effet, elles ont besoin de nourriture, elles cherchent donc des insectes, plus particulièrement des abeilles et se dirigent donc en priorité vers les ruches. Les pièges sont ainsi significativement efficaces à l'automne, les réseaux d'apiculteurs invitent également ces derniers à détruire les jeunes reines durant la période printanière au cours de laquelle elles préparent le nid. Idée de piège : mélange de bière, de sirop de fruits rouges et de vin blanc (l'alcool empêche les abeilles d'être attirées). Lucien Cabanne dispose de quelques pièges qu'il se propose de mettre à disposition des personnes intéressées. En outre, les bricoleurs peuvent éventuellement trouver sur internet de nombreux sites qui donnent des informations pour la fabrication de pièges à partir d'une bouteille d'eau minérale d'un litre et demi.

### - *Activités périscolaires*

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, un temps a été prévu pour des activités périscolaires (TAP), découpé par séquences de 1 heure chaque lundi, mardi et jeudi. Les temps d'activités périscolaires sont des temps de découverte, d'épanouissement, mais aussi de partage, d'échange et de lien. Depuis la mise en place de cette réforme, les enfants de l'école d'Ouillon ont pu s'initier au chant, au cirque, au théâtre, à la zumba, à la course d'orientation, réaliser toutes sortes d'activités autour du jeu et de la création, élaborer un journal etc. Nous souhaitons diversifier nos propositions mais aussi renforcer le lien entre les différentes générations d'habitants. Nous prévoyons par exemple pour l'année prochaine une activité jardinage, une initiation aux langues, une découverte du béarnais (langue et culture), des travaux manuels... C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient faire découvrir et transmettre une passion, donner un peu de leur temps, ou simplement soumettre des idées pour accompagner nos enfants, et vous proposons d'échanger le **jeudi 18 mai à 20h30** à la mairie.

### - *Nouvelle journée éco-citoyenne*

Le 10 juin prochain, nous vous proposons de nous retrouver dans la bonne humeur autour de quelques chantiers d'embellissement et de mise en valeur de notre commune (débroussaillage, nettoyage de chemins, fossés et terrains communaux, fleurissement...). Après l'effort, nous prendrons un casse-croûte ensemble. RDV à 9h à la mairie!

### - *Chantiers jeunes*

Du 10 au 13 juillet, les traditionnels chantiers jeunes reprennent. Une réunion de présentation des ateliers proposés aura lieu au cours du mois de juin.

### - *Incivilités*

De nombreux parents ont eu le déplaisir de constater au niveau de l'aire multi-activités (city stade) la présence de verre brisé, de bouteilles etc. Nous vous rappelons que des poubelles sont à disposition et que le respect de l'autre et de son environnement est le fondement du bien-vivre ensemble.

Par ailleurs, nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu d'entretenir les talus (ronciers etc.), d'élaguer les arbres susceptibles de gêner, de réhabiliter les talus "rasés" conformément au PLU etc.

### - *Initiation aux premiers secours*

Nous vous avons proposé il y a quelques mois d'organiser une formation d'initiation aux gestes de premiers secours (PSC1), session qui se déroulerait un samedi (durée : 8 ou 9 heures) pour un coût de 50 à 60€ par participant. Nous réitérons cette proposition en espérant qu'elle remportera davantage l'adhésion de nos concitoyens. Merci de nous faire part de votre intérêt soit par mail à la mairie soit par retour dans la boîte à idées.

## Carnet

### - Noir

- le 21/01/17, inhumation de Irène FONCIER
- le 26 février 2017, décès de Eusèbe MAUHOUREAT
- le 18 mars 2017, décès de Bénito MAESTRI.

### - Rose

- le 11 février 2017, naissance de Robin ALDA LEVIEUX
- le 13 mars 2017, naissance de Clémence LAVALLEE
- le 28 mars 2017, naissance de Sophia LAGRAULET

### - Blanc

- le 15 avril 2017, mariage de Aurélie SCHIPPER et Benjamin BAUMANN.

## Agenda

- 8 mai, 11h : cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts
- 14 mai, dès 14h : tournoi de pétanque organisé par l'ESO
- 10 juin, 9h : matinée éco-citoyenne
- 24 juin, 17h : messe en l'église d'Ouillon
- 30 juin, 18h : fête de l'école à la salle des fêtes d'Espéchède
- 10-13 juillet : chantiers jeunes.